

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°457/DÉCEMBRE 2024



École

Un débat
sociétal
s'impose

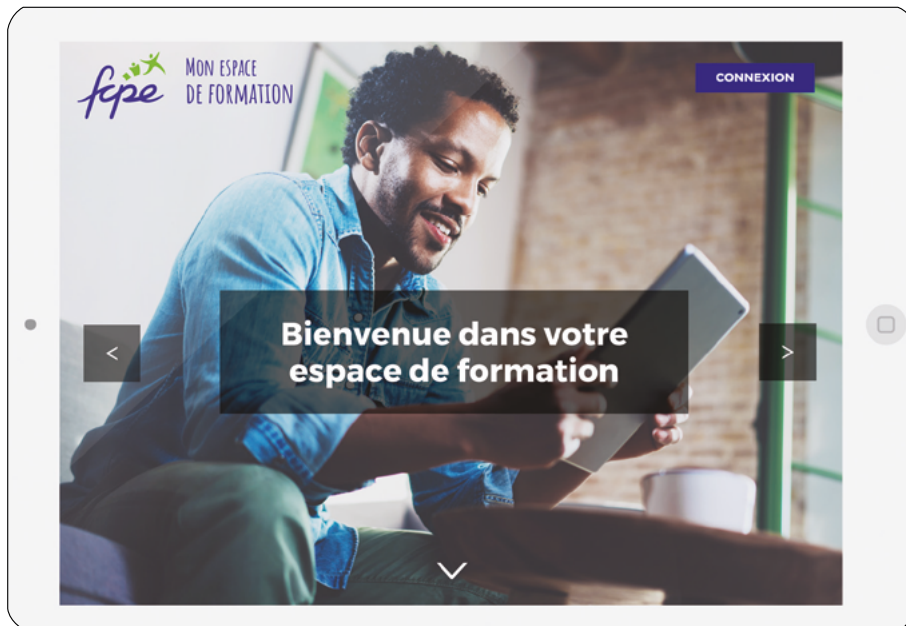


DÉCRYPTAGE

Comprendre
les troubles dys

PORTRAIT

Ginette Kolinka,
rescapée de la Shoah



J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier École

Un débat sociétal
s'impose

21

En pratique

ORIENTATION • Intégrateur
électricien : un métier tourné
vers l'avenir

SANTÉ • Grandir dans le bruit,
quels sont les risques ?

PSYCHO • Au collège, l'intégration
sociale passe par l'apparence

ÉDUCATION • Le difficile
quotidien des mères
célibataires

26

Décryptage

Comprendre
les troubles dys

28

Regards croisés

LAURENT FRAJERMAN/
DOMINIQUE RESCH

Enseignant : un métier qui ne fait
plus rêver ?

30

Initiative

À Drancy, la Maison
des parents se dote d'une salle
Snoezelen

32

Nos actions

34

Portrait

Ginette Kolinka

édito

Mayotte mérite des paroles et des actes : nous y veillerons

“ Au fil des heures et des jours qui passent, le chaos laissé par le cyclone Chido, se révèle un peu plus sous nos yeux. Nous redoutions le pire, nous l'avions sous-estimé. La FCPE renouvelle ses pensées, sa solidarité, son soutien à tous les blessés et toutes les victimes de cette catastrophe naturelle. Toute notre fédération est mobilisée pour participer, à sa mesure, aux dons.

Il va falloir du temps, beaucoup de temps pour panser les plaies des corps et des esprits. L'école est l'une des premières promesses à tenir pour protéger et faire grandir des enfants si durement touchés. Le bâti scolaire, qui était dans de nombreux cas insuffisant, voire indigne, doit être pensé pour répondre aux enjeux démographiques, éducatifs et sanitaires.

Au-delà du temps de l'urgence, il est maintenant nécessaire de (re)construire l'île et de ne pas reconduire les erreurs passées, de tenir les promesses qui seront faites et d'apporter enfin des réponses à la hauteur des besoins de Mayotte.

L'école, comme la vie, doit reprendre le dessus et vite, très vite, c'est une question de survie !



ABDELKRIM MESBAHI
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex II • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directeur de la publication et de la rédaction : Abdelkrim Mesbahi
• Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique :

CITIZENPRESS

Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner gratuitement à la Revue des Parents.

Suivez-nous sur



fcpe_nationale



fcpe.nationale



fcpenationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

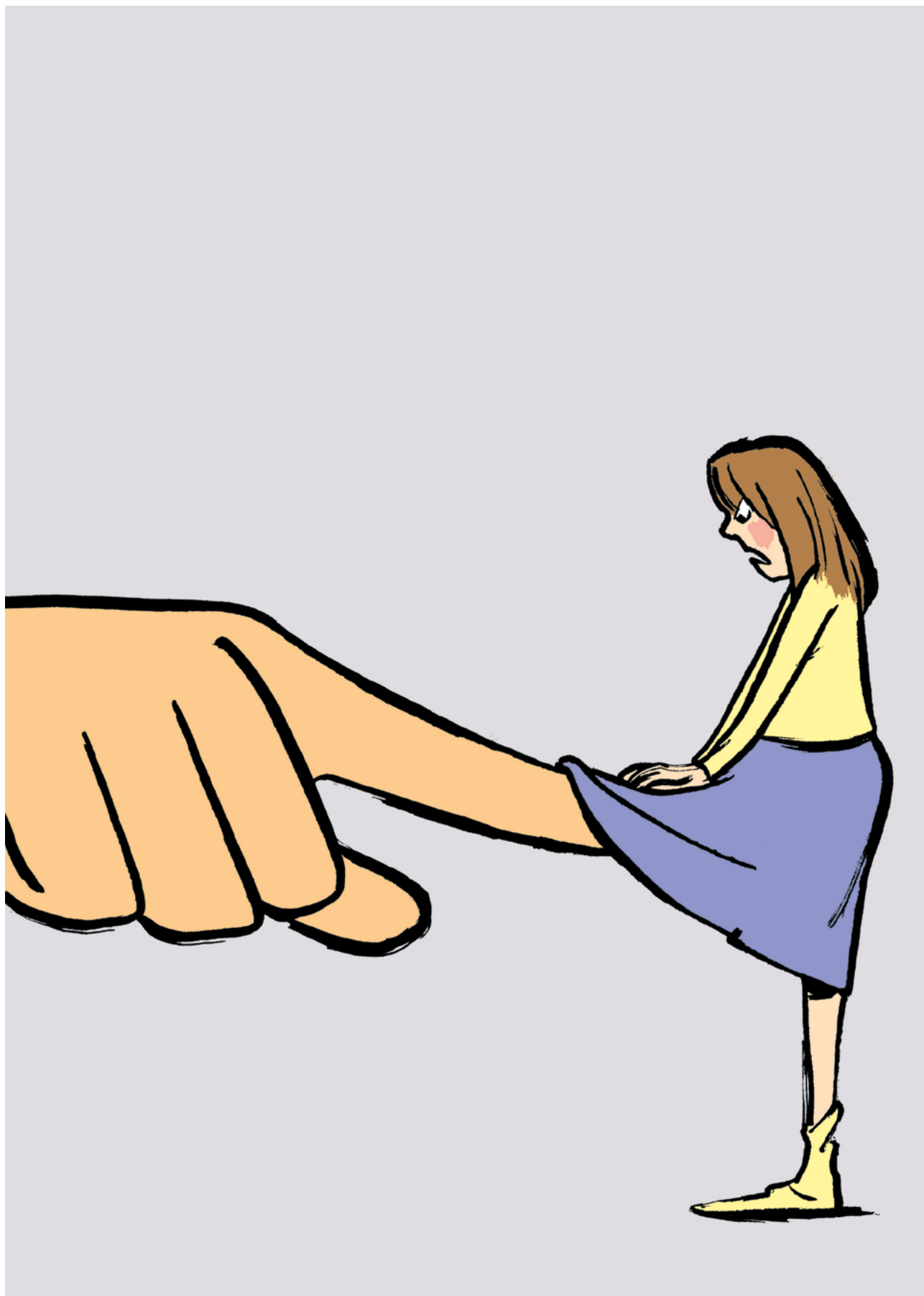
Pages spéciales
départementales :
45.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



#STOPINCESTE



Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

ENQUÊTE

Le choix empêché de l'école publique

Le 9 décembre, le comité national d'action laïque (CNAL), a lancé le thème de ses travaux de l'année sous la présidence de la FCPE : « La liberté de choisir l'école publique est-elle garantie partout en France ? ». En effet, dans certains départements, les établissements privés sous contrat sont plus nombreux que ceux du public, contraignant ainsi le choix des parents. Un état des lieux débute à travers la proposition d'un cahier de doléances à destination de toutes les familles et parents qui souhaitent témoigner de leur empêchement, de ses raisons, d'une volonté de changement pour avoir réellement le choix... À vous la parole !



ÉTUDE

SANTÉ MENTALE

En maternelle, près d'un enfant sur 12 est concerné par au moins une difficulté de santé mentale. Voici un des enseignements de l'étude Enabee, première étude épidémiologique nationale sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans, scolarisés en maternelle et en élémentaire en France, rendue publique par Santé publique France, le 10 décembre.



RECOURS

Choc des savoirs, acte 2 : le ministère s'entête

C'est une victoire qui a fait peu de bruit, tant le ministère de l'Éducation nationale s'entête dans une réforme qui fait l'unanimité contre elle. Dans une décision publiée jeudi 28 novembre 2024, le Conseil d'État a annulé l'arrêté du 15 mars 2024 relatif aux « groupes de besoins » en français et en mathématiques au collège. En précisant que cette annulation ne prendrait effet qu'à partir de septembre prochain pour « ne pas bouleverser l'organisation des collèges en cours d'année scolaire ». Dans un contexte de forte hostilité à cette mesure phare du « choc des savoirs », la FCPE avait porté ce recours, ainsi que des syndicats enseignants et des parlementaires.

Le ministère annonce la poursuite des groupes de niveaux en 2025

Dès l'annonce de cette victoire, le ministère a relativisé la portée de cette décision, en indiquant dans un communiqué de presse qu'il soumettrait, dès le prochain Conseil supérieur de l'éducation, « un décret qui sécurisera cette mesure essentielle » et qu'il veillerait à

ce que la mise en œuvre des groupes de besoins au collège se poursuive à la rentrée 2025 ».

Alors que l'on attendait de l'apaisement et de la concertation, la FCPE a découvert le 12 novembre, la mise en œuvre de l'acte 2 du « choc des savoirs », annoncée par Anne Genetet, alors ministre de l'Éducation nationale. Après un entracte dû à l'absence de gouvernement à la rentrée, la machine s'est emballée à nouveau avec une ribambelle de mesures qui empêchera la réussite des élèves les plus fragiles : les groupes de besoins seront étendus aux classes de 4^e et 3^e ; une épreuve anticipée de mathématiques sera mise en place pour tous les élèves de première en juin 2026 ; le brevet deviendra obligatoire pour passer en seconde en 2027, avec des élèves relégués dans des classes prépa-seconde... Tout ceci sans aucune concertation. L'école publique ébranlée par un manque de moyens criants pourra-t-elle se relever de cette « fast politique », ce « puzzle accéléré » comme le décrit le chercheur Xavier Pons ?



À LIRE :

Notre communiqué de presse du 12 novembre 2024.



On en parle !

1.

ÉLECTIONS SCOLAIRES

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves des écoles publiques avec respectivement 9,73% (en légère hausse) et 37,24% des suffrages exprimés dans le premier et second degré, selon les résultats publiés par le ministère en novembre. Un grand merci aux dizaines de milliers de parents qui, tous les jours, agissent bénévolement sur le terrain dans des conditions souvent difficiles.

2.

ORIENTATION

« Aujourd'hui, trop d'élèves et de parents sont perdus face aux choix qui s'offrent à eux tout au long de la scolarité », a déclaré Alexandre Portier, alors ministre délégué chargé de la Réussite scolaire et de l'Enseignement professionnel, annonçant le lancement d'une concertation nationale sur l'orientation, dont les conclusions sont attendues en février.

3.

HARCÈLEMENT



Le ministère a mis en ligne la plateforme « Non au harcèlement - Des clés pour les familles » coproduite avec le Cned. Accessible à tous, sans inscription, elle vise à donner aux parents d'élèves des clés de compréhension du phénomène de harcèlement entre élèves.



RAPPORT

LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN

En s'appuyant sur une consultation nationale menée auprès de 3400 enfants, le rapport 2024 de la Défenseure des droits, Claire Hédon, est consacré à la manière dont la dégradation de l'environnement se répercute sur les droits des enfants. Ces êtres en cours de développement sont particulièrement exposés aux risques liés notamment à la pollution généralisée et au réchauffement climatique, qui ont des conséquences sur l'accès aux

ressources vitales comme l'eau et une alimentation saine. Et cela se manifeste dans tous les espaces de vie dans lesquels ils évoluent (logement, école, structures collectives, espaces extérieurs, etc.). Face à ces constats, vingt recommandations ont été formulées, parmi lesquelles l'accélération de la rénovation des bâtiments scolaires en définissant une stratégie nationale concertée entre l'État et les collectivités territoriales.

POLÉMIQUE



3

C'EST LE NOMBRE de séances annuelles d'éducation à la sexualité obligatoires de l'école au lycée prévues par le code de l'éducation depuis 2001.

Le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle dans la tempête

Face à une fronde conservatrice, Anne Genetet, alors ministre de l'Éducation nationale, a défendu la pertinence du futur programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, de la maternelle au lycée, et a multiplié les vidéos sur les réseaux sociaux pour faire de la pédagogie auprès du grand public. Les syndicats et les associations craignent néanmoins un recul du gouvernement en la matière. La FCPE soutient ce programme progressif et mesuré, qui donne un cadre clair et sécurisant pour parler et faire comprendre les notions de consentement, de respect de l'autre, de bienveillance, d'égalité filles-garçons, vise à prévenir le harcèlement et toutes les formes de discrimination.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Téléchargez notre numéro spécial de *la Revue des parents*, qui compile deux dossiers consacrés à cette thématique.



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe



4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Qu'est-ce qui ne tourne pas rond ?

En 2025, la santé mentale sera labellisée grande cause nationale. Cette décision, que la FCPE réclamait depuis longtemps et dont elle est satisfaite, marque un tournant dans la reconnaissance des défis liés à la santé mentale, qui concerne près de la moitié des Français à un moment de leur vie. Cette thématique mérite une mobilisation collective, comme l'ont souligné de nombreux experts lors d'un colloque, organisé le 28 novembre dernier par la fondation PiLeje et l'institut Pasteur de Lille, à la Maison de la chimie à Paris. La crise du Covid-19 a mis en lumière une situation qui préoccupait déjà les professionnels de santé. Depuis dix ans, les besoins en soins psychi-

triques n'ont cessé d'augmenter, notamment chez les adolescents et les jeunes adultes. Les crises sociales et les attentats ont également joué un rôle dans l'exacerbation de ces troubles.

La jeunesse en première ligne

Les chiffres sont particulièrement alarmants pour les jeunes : 21% des 18-24 ans souffrent de dépression. Parmi eux, les étudiants disent se sentir seuls et isolés. Comme l'a expliqué Fabrice Pastor, neuropsychologue, le cerveau continue de se développer jusqu'à l'âge de 25 ans. L'isolement social imposé par la pandémie a perturbé cette évolution, affectant la santé mentale des jeunes. Les réseaux sociaux, même s'ils sont décriés, ont permis de maintenir des liens durant les confinements successifs, atténuant en partie leurs effets négatifs. Autre tranche d'âge préoccupante, les préadolescents dont on ne se souciait guère jusqu'à présent qui manifestent de plus en plus des signes de mal-être. Pour Miel Abidbol, jeune influenceuse sur les réseaux sociaux, victime de harcèlement quand elle était enfant, le rôle des parents est crucial. Selon elle, ils doivent offrir une oreille attentive aux jeunes qui se confient, sans minimiser leurs souffrances.



EN SAVOIR PLUS :
Internet Voir le [replay](#) du colloque.



MATHS

AIDEZ LA RECHERCHE !

Votre enfant a entre 8 et 11 ans, est scolarisé en CE1, CE2, CM1, CM2 ou 6^e, sans appareil dentaire non amovible ? Une équipe de recherche du CNRS et de l'Inserm, au sein du Centre de recherche en neurosciences de Lyon, recherche des participants, enfants et adultes, rencontrant des difficultés en mathématiques. Cette étude vise à comprendre les facteurs de transmission de la dyscalculie entre parents et enfants. Pour candidater, [cliquez ici](#).

CONCOURS

De l'école au travail, à vous de filmer !

Inciter les élèves de collège, lycée professionnel et centre de formation d'apprentis à réaliser des vidéos courtes et impactantes dédiées à la prévention des risques professionnels. Voici l'objectif de la 13^e édition du concours vidéo "De l'école au travail, à vous de filmer", organisé par l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, en partenariat avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole. Tournée en couleur ou en noir et blanc, chaque vidéo, d'une durée comprise entre 30 secondes et 2 min 15 (générique compris), devra illustrer des démarches et des solutions de prévention pour réduire ou supprimer certains dangers présents dans leur pratique professionnelle.

Date limite pour soumettre sa vidéo : le 3 avril 2025.



763 000

JEUNES ONT RÉALISÉ
un service civique depuis son lancement en 2010.

RAPPORT

Faire évoluer le service civique

Dispositif emblématique de l'engagement, le service civique fêtera ses quinze années d'existence en 2025.

Les attentes de la jeune génération ayant changé, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a décidé de reconsidérer ce dispositif, et a récemment adopté un rapport intitulé « 75 préconisations pour faire évoluer le service civique ». Trois sujets prioritaires ont été mis en avant : une alerte concernant le budget alloué au service civique ; la recherche constante de la qualité des missions, qui doit rester un objectif fondamental pour qu'elles soient bénéfiques aux jeunes ; une meilleure intégration du service civique dans le parcours global des jeunes.

CONDOR DISTRIBUTION
PRÉSENTE



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2024
SÉANCE SPÉCIALE

"CLAIRE SIMON FILME UN IDÉAL D'APPRENTISSAGE"
LES CAHIERS DU CINÉMA

Sublime est un poisson
Poisson
L'équipe A a marqué 24 points
L'équipe B a marqué 27 points
Combien de points l'équipe C
a-t-elle en moins?

84 - 27 = 57
27 - 57 = 30



apprendre

UN FILM DE
CLAIRE SIMON

Télérama

CAHIERS
CINÉMA

LE 29 JANVIER AU CINÉMA

Les Inrockuptibles

france.tv

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !

CONCOURS

Moteur !

C'est parti pour la saison 9 du concours Moteur! La règle est simple : tu as entre 14 et 22 ans, et tu dois réaliser une vidéo de 1 min 30 avec ton smartphone sur une personne inspirante de ton choix. Un projet d'égalité des chances pour aider les jeunes à gagner en confiance. Inscris-toi d'ici le 1^{er} avril 2025.

Internet leprojetmoteur.org



ÉVÈNEMENT

NUITS DE LA LECTURE

Organisées par le Centre national du livre (CNL) sur proposition du ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture reviennent du 23 au 26 janvier 2025. Une 9^e édition autour du thème des patrimoines, parrainée par l'écrivaine Maylis de Kerangal et le journaliste Stéphane Bern.

Internet nuitsdelalecture.fr



© N. Saint-Maur - Lorient Agglo

VOILE

LA CITÉ DES MOUSSAILLONS

À bord d'un voilier monumental, les enfants de 2 à 12 ans embarquent avec leurs parents pour de multiples aventures. Jeu, expérimentation et manipulation sont les maîtres mots de la nouvelle Cité des moussaillons, qui vient d'ouvrir ses portes à Lorient.

Internet citevoile-tabarly.com

MUSÉE

Mille et une voix

Et si des dessins de vos enfants entraient au musée ? C'est l'idée de l'artiste britannique Oliver Beer qui crée une œuvre d'art participative au Musée d'art moderne de Paris, baptisée *A Thousand Voices*. Plus de 4000 dessins seront assemblés puis imprimés sur pellicule, à 12 images par seconde, pour créer quatre films d'animation.

Internet mam.paris.fr



© Sylvain Bachelot

ILLUMINATIONS

LE BAL DES DINOSAURES

Partez en promenade à Paris pour les fêtes de fin d'année, dans un décor fantastique composé de plus de 2 000 lanternes, cheminant sur 6 hectares. Vous y découvrirez une centaine de dinosaures, ainsi que 3 attractions exceptionnelles. Jusqu'au 2 mars 2025.



jardindacclimatation.fr

Apprendre

CINÉMA

Retour sur les bancs de l'école le 29 janvier prochain avec *Apprendre*, le nouveau film de la réalisatrice Claire Simon, qui a déjà exploré cet univers dans *Récréations*. Elle a choisi ici de plonger dans le quotidien d'une école élémentaire, l'école Makarenko à Ivry-sur-Seine, après un coup de cœur pour son directeur, Bertrand Quinet. Avec sa caméra grande comme un appareil photo, elle réussit à faire oublier sa présence et

donne à voir l'acte d'apprendre dans son double sens : apprendre quand on est enfant et l'adulte qui apprend aux enfants. Le résultat est incroyable. Alors que l'école publique flanche et manque de moyens, la réalisatrice fait éclater sa force et sa capacité à fabriquer les citoyens de demain, coûte que coûte. La scène finale, solaire, dit tout de l'engagement des enseignants pour leurs élèves.



ROMAN



Goncourt des lycéens

Après plus de deux mois de lectures assidues des 14 romans en lice, issus de la première sélection de l'Académie Goncourt, les lycéens ont décerné le Prix Goncourt des lycéens 2024 à Sandrine Collette pour son roman *Madelaine avant l'aube*. Une ode aux liens familiaux.

Ed. JC Lattès, 20,90 €.



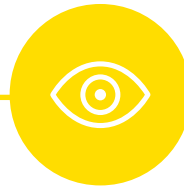
CINÉMA

PADDINGTON AU PÉROU

Bye bye Londres ! De nouvelles aventures attendent Paddington.

Retour aux origines pour notre ours préféré impatient de rendre visite à sa tante Lucy, désormais pensionnaire à la Maison des ours retraités au Pérou. La famille Brown au complet entreprend un voyage inattendu, à travers la forêt amazonienne, jusqu'au sommet du Machu Picchu.

+ À l'affiche le 5 février 2025.



@ Alexandra Defresne

#PIXELS

Chaque évolution technologique influence notre perception du monde. Voici une expo, un livre et un podcast qui interrogent les relations de l'homme avec la machine.

PODCAST

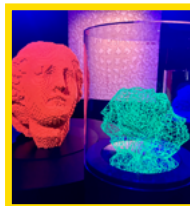


LA PLAYADE

Le nom de cette chaîne de podcasts porte à confusion. Non, il ne s'agit pas de la Pléiade, son homonyme littéraire regroupant les grands écrivains des siècles passés, mais d'un nouveau format d'écoute pour découvrir les jeux vidéo. Grâce à ses chroniques, ses invités et ses interviews, l'équipe de La Playade, paritaire et engagée, analyse, débat ou s'enflamme devant chaque pixel.

À retrouver sur toutes les plateformes d'écoute.

EXPOSITION



@ Alexandra Defresne

UN DIALOGUE FUTURISTE ENTRE L'ART ET LA TECHNOLOGIE

Direction le Grand Palais immersif au cœur de Bastille à Paris pour découvrir « Pixels », une exposition dédiée à Miguel Chevalier, pionner de l'art numérique. Vous pourrez interagir avec des installations captivantes et génératives, adaptées à tous les âges. Un peu court pour le prix, mais un vrai bon moment à partager en famille.

grandpalais-immersif.fr

DOCUMENTAIRE



LE NUMÉRIQUE PAS BÊTE

En 2020, on recense plus de 50 milliards d'objets connectés sur la Terre, soit plus de 6 par personne. Laissez-vous guider par Romain Galissot, professeur des écoles et auteur geek passionné, qui décrypte le monde du web, son histoire, ses possibilités infinies, et qui liste les comportements responsables à adopter.

Bayard Jeunesse, 14,90 €.



Pour une Convention citoyenne sur l'éducation

SIGNEZ
ET PARTAGEZ
NOTRE PÉTITION



~ le mouvement



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Comprendre la nécessité d'une convention citoyenne
2. Reprendre espoir pour militer
3. S'enrichir des expériences déjà menées

École

Un débat sociétal s'impose

Il est urgent d'interroger et de remettre à plat les missions de l'école publique. La FCPE, avec de nombreux partenaires, réclame **l'organisation d'un grand débat démocratique** sous forme de convention citoyenne. Sa tenue permettrait une réflexion collective pour adapter l'école aux enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain.

Texte :
MARIANNE PEYRI

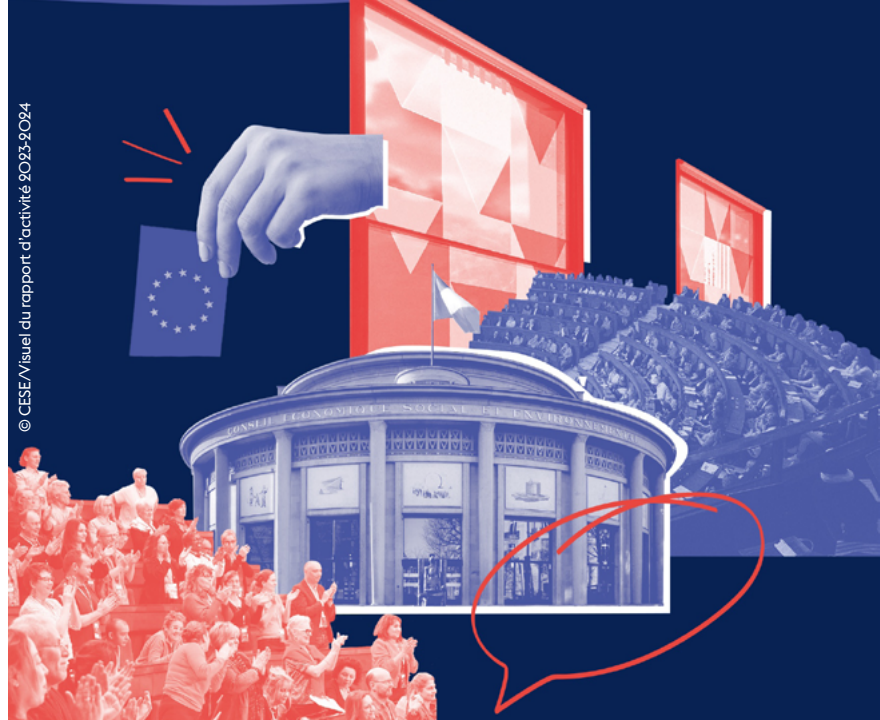
Une requête formulée à l'unisson

Souvenez-vous ! La première convention citoyenne s'est déroulée en France en 2019-2020, Plus de 150 Français avaient été tirés au sort. Leur mission : faire des propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant la justice sociale. Un exercice de démocratie participative de haut vol. Une deuxième convention citoyenne a suivi en 2022-2023. Elle portait cette fois sur la question de l'accompagnement de la fin de vie. Une proposition de loi, qui découlait de ces débats, notamment pour « une aide à mourir », devait être examinée avant que ne survienne en juin 2024 la dissolution de l'Assemblée nationale.

Ce dispositif de consultation a ainsi, durant plusieurs mois, mis sous le feu des projecteurs des thématiques aux enjeux sociétaux complexes concernant tout un chacun. Alors que le président Emmanuel Macron avait annoncé la tenue d'une éventuelle troisième convention citoyenne, des voix s'élèvent, dont celle de la FCPE, pour réclamer qu'elle soit consacrée à un débat sur les missions fondamentales de l'école publique.

Une pétition pour se faire entendre

En septembre dernier, la FCPE a ainsi lancé une pétition¹ sur la plateforme Le Mouvement² adressée au président de la République pour demander d'initier, de toute urgence, une concertation d'ampleur sur l'éducation : nombre d'élèves par classe, remplacement des enseignants absents, rythmes scolaires, bien-être, mixité sociale, amélioration du climat scolaire, inclusion, etc... « Les chantiers sont vastes et méritent un débat éclairé avec des perspectives tracées sur le long terme, soutient le vice-président de la FCPE, Grégoire Ensel. Il faut arrêter de rester coincé dans les réalités d'hier, réarticuler l'école avec la société, prendre de la hauteur. La convention citoyenne est l'outil adapté pour ça, elle permettrait de reprendre les maux bien connus des experts, d'entendre toutes les parties, de faire des propositions



© CESE / Issue du rapport d'activité 2023-2024

« Il faut arrêter de rester coincé dans les réalités d'hier, réarticuler l'école avec la société, prendre de la hauteur. La convention citoyenne est l'outil adapté. »

— GRÉGOIRE ENSEL, VICE-PRÉSIDENT DE LA FCPE



« L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS est fondamentale, mais elle souffre de l'instabilité politique et sociale. Une action de type convention citoyenne est à même, il me semble, de proposer une vision et un cap durable. Nos enfants pourront ainsi bâtir une société plus résiliente, plus efficiente et plus respectueuse du vivant. »

Mathieu, signataire de la pétition FCPE

pour construire un projet d'éducation nationale à sanctuariser par la loi. »

Valse des réformes et injonctions contradictoires

Cette nécessité de « prendre de la hauteur » s'impose d'autant plus que depuis près de dix ans, une réforme en chasse une autre, certaines annoncées à grand bruit et jamais appliquées, d'autres déployées sans moyens, sans concertation ou abandonnées sans évaluation. Depuis 2000, la succession de 14 ministres différents et d'injonctions contradictoires a ainsi donné le tournis à la communauté éducative, de plus en plus démobilisée. La colère gronde. En 2023, une pétition lancée par la FCPE contre les coupes budgétaires, la suppression de postes enseignants et une approche comptable, a ainsi recueilli plus de 81000 signatures.

« On s'est rendu compte qu'il y a une forte envie de débat sur l'école dans la société française. Les questions d'éducation font souvent la Une des médias, mais toujours dans une approche de sondages, des mesures isolées, de ballons d'essai du politique par exemple sur l'uniforme, l'autorité, le « choc des savoirs », ce dernier allant à l'encontre des sciences de l'éducation. Aujourd'hui, les décisions qui ont un très fort impact sont imposées sans aucun débat. Or, l'école publique doit correspondre à un projet de société », ajoute le représentant national de la FCPE.

« Veut-on une école qui sélectionne avec l'alibi de la méritocratie ou une école qui se préoccupe de justice sociale ? Sans cette clarification, si la promesse républicaine de pouvoir s'élever n'est pas tenue, on risque une implosion sociale. »

—
PHILIPPE WATRELOT, MILITANT PÉDAGOGIQUE

De nombreux acteurs de la communauté éducative, partenaires ralliés à la pétition de la FCPE, réclament aussi ce temps de réflexion collective : l'Unsa éducation, la CFDT-Éducation, le Snés-FSU, la Ligue de l'enseignement, la JPA... Des élus aussi, tels que le député Benjamin Lucas, député Génération•s ou le député Jean-Claude Raux, écologiste-Nupes. Dénonçant la constitution de groupes de niveau qui actent le tri social et une école qui renforce très tôt le sentiment d'échec, ce dernier a interpellé le gouvernement en mai dernier pour lancer une convention citoyenne sur l'éducation. De même, le Conseil économique social et environnemental (Cese), chef d'orchestre de la participation citoyenne en France, a en 2024 posé la nécessité d'un débat démocratique sur l'école (voir page 18).

Une urgence face au contexte économique, social et politique

Nombre de spécialistes de l'éducation et de chercheurs, tels que Philippe Meirieu ou Loïc Blondiaux, estiment ce débat impératif. Tout comme le militant pédagogique Philippe Watrelot, qui dénonce un débat actuel biaisé, « cédant au populisme et à la démagogie, à la nostalgie d'une école mythifiée » et instrumentalisé par le politique ces dernières années. « Il faut sortir de cet enlisement. Aujourd'hui, on se focalise trop sur les manières, or, on perd le sens de ce qu'on fait. Il y a nécessité à clarifier les finalités de l'école, cette immense machine bureaucratique. En les clarifiant, une convention citoyenne permettrait de desserrer cette machine bureaucratique et de redonner une direction, du sens et de faire confiance aux enseignants ensuite sur les manières de faire. »

C'est aussi tout un contexte global qui plaide pour engager cette remise à plat et cette réflexion sociétale. L'école va mal. Des postes d'enseignants sont supprimés par milliers et les conditions d'enseignement comme le climat scolaire ne cessent de se dégrader. Les moyens se réduisent, alors qu'on réclame à l'école de plus en plus de missions : harcèlement solaire, inclusion, éducation aux médias et réseaux sociaux, sensibilisation à l'environnement... « On lui

demande de tenir l'intenable avec toujours moins d'adultes dans les établissements scolaires », pointe Grégoire Ensel, et ce, dans un contexte de crises multiples, démocratiques, écologiques, économiques et numériques.

Alors que l'une des grandes difficultés du système éducatif français est d'échouer à donner une véritable égalité des chances à tous les enfants, il serait aussi impératif de poser sur ce point un choix de société. « Veut-on une école qui sélectionne avec l'alibi de la méritocratie ou une école qui se préoccupe de justice sociale ? Sans cette clarification, si la promesse républicaine de pouvoir s'élever n'est pas tenue, on risque une implosion sociale qui s'illustre déjà par des émeutes urbaines, la montée de l'extrême droite, qui ne sont qu'une des manifestations de cette défiance envers l'école. C'est cette dimension d'un accès démocratique à l'école qui doit être prioritaire dans un débat, plus que celles des atteintes à la laïcité ou du port de l'uniforme, ces problèmes étant les résultats de la ségrégation », estime Philippe Watrelot. L'enjeu est de taille. Comme le résume Grégoire Ensel, « il n'y a pas de société forte sans une école publique forte. Un élan est ainsi nécessaire pour construire collectivement et démocratiquement un nouveau projet. Il est temps de rêver gros et grand pour notre école publique. »

(1) Plus de 10000 signatures ont déjà été recueillies et plus de 2800 commentaires de soutien publiés.

(2) Le Mouvement est une association de mobilisation citoyenne qui réunit 200 000 membres prêts à faire pression sur les décideurs en France, agissant pour une société plus juste, plus démocratique et écologique.



TRIBUNE

Un collectif de chercheurs, de responsables associatifs et syndicaux de l'éducation baptisé Riposte éducation – dont font partie Bernard Lahire, Philippe Meirieu et Sylvie Plane – appelle, dans une tribune publiée dans le Monde le 10 décembre 2024, à « refonder » le système éducatif pour aller vers davantage de coopération, d'épanouissement et d'émancipation des jeunes.

—



D.R.



“ Ces débats citoyens qui portent leurs fruits ”

Si certaines concertations dites participatives semblent plus symboliques qu'utiles, d'autres ont réussi à faire entendre la parole des citoyens et à faire bouger les lignes.

En 2020, la convention citoyenne sur le climat, menée en France, s'était révélée riche de par l'implication des participants, des débats sérieux, des solutions intéressantes et de belles retombées médiatiques. Les espérances citoyennes ont cependant vite été refroidies. La promesse d'Emmanuel Macron de soumettre les préconisations « sans filtre » au vote du Parlement, soit à référendum, soit à application réglementaire directe, n'a pas été tenue. Sur les 149 mesures proposées par la convention citoyenne, beaucoup ont été reprises par le gouvernement mais pour la plupart édulcorées, qualifiées par ceux qui étaient impliqués dans la convention de « mesurette ». Ils reconnaissent cependant l'intérêt d'un tel dispositif à la vie démocratique, notamment pour s'approprier des sujets complexes et faire évoluer les mentalités. Si les suites données à cet exercice citoyen ont pu semer le doute sur l'efficacité de ce type de démarche, il n'en reste pas moins que dans d'autres pays ou organisées sous

d'autres formes, ces consultations citoyennes peuvent fonctionner et porter leurs fruits.

Quand les Irlandais modifient leur constitution

Face à une défiance de la population envers les institutions, l'Irlande a ainsi mis en place, avec succès, à partir de 2012 des assemblées citoyennes constituées de 66 habitants tirés au sort et de 33 parlementaires de différents partis. Ces derniers soumettent des questions à des experts, s'informent, débattent et votent des propositions soumises à référendum, mode obligatoire en Irlande pour tout changement constitutionnel. Ces assemblées citoyennes ont ainsi joué un rôle clé pour faire avancer des enjeux de société majeurs, tels que la légalisation du mariage homosexuel en 2015 et le droit à l'avortement en 2018.

D'autres pays ont aussi eu recours à la consultation citoyenne par tirage au sort, tels que l'Islande pour réfléchir à une nouvelle constitution ou les Pays-Bas sur une

En avril 2023, lors d'un atelier, plus de 150 jeunes (photo ci-contre) provenant d'un peu partout dans la province du Québec se sont exprimés sur les 5 grandes questions posées par les forums citoyens « Parlons éducation ».



THÈME 1

Selon vous, qu'est-ce qu'on devrait apprendre à l'école idéale? À quoi devrait-elle servir?



100 citoyens d'Occitanie (ci-dessus) tirés au sort ont travaillé pendant 7 jours pour présenter 52 propositions prioritaires pour bâtir une Occitanie plus juste et durable. Un résumé [à voir en ligne](#).

nécessaire réforme électorale. L'Allemagne de même s'inscrit dans cette culture. À titre d'exemple, en 2002-2003, le gouvernement fédéral avait tiré au sort des habitants de 17 quartiers berlinois. Constitués en jurys citoyens, ces groupes d'habitants ont planché sur la réalisation des micro-projets à l'échelle de leur quartier, disposant même d'un budget propre. Ces exemples ne sont pas rares. Un rapport de l'OCDE, datant de 2020, évoque même une « vague délibérative », répertorient 600 cas de processus délibératifs, souvent décidés par les autorités publiques, nationales ou régionales.

Des Occitans impliqués dans le devenir de leur région

Cet exercice de démocratie directe fait son chemin aussi en France à l'échelle locale avec des exemples de conventions ou forums citoyens à Nantes, Marseille, Grenoble... et à l'échelle régionale. Précurseur, le conseil régional d'Occitanie a ainsi lancé en 2020 une convention auprès d'une centaine d'habitants pour décider de l'avenir

de leur région. Sur les 52 mesures prioritaires, définies après 7 jours de travaux, plusieurs se sont traduites depuis dans les grands axes de la politique régionale : stopper l'expansion des villes, lutter contre les déserts médicaux, relocaliser la production industrielle, accélérer l'approvisionnement des cantines en produits locaux et bios cuisinés sur place...

Éducation : ils ont fait entendre leur voix

Solliciter les citoyens pour se prononcer sur des questions d'éducation, à l'échelle nationale, est plus rare mais certains pays ont relevé le défi. Ainsi, à partir de 2016 et sur plusieurs années, la Finlande, qui caracole en tête des enquêtes Pisa, s'est donné le temps de mener une réflexion collective – en associant les acteurs de la communauté éducative, des experts et des citoyens –, sur les évolutions nécessaires du système éducatif, notamment à l'aune d'un 21^e siècle mondialisé et en perpétuelle évolution. Des projets pilotes, avec des budgets dédiés conséquents, ont été organisés et évalués.

Cette stratégie nationale participative s'est depuis traduite, entre autres, par une amélioration de la qualité de la formation des enseignants qui, dans le système décentralisé finlandais, ont un rôle décisionnaire dans l'élaboration des programmes scolaires, les conditions d'enseignement et d'évaluation. Des mesures sont aussi peu à peu prises pour aller vers un bâti scolaire plus flexible et ouvert, accompagner les élèves au numérique, internationaliser l'éducation, individualiser des apprentissages pour respecter le rythme de l'enfant, encourager la pratique sportive, etc. Tout récemment, le Québec, qui s'inscrit dans une tradition de participation citoyenne, a initié un élan collectif partant de la base. Quatre groupements citoyens, indépendamment du gouvernement, ont lancé une vaste concertation dénommée « Parlons éducation » sur les missions de l'école, les questions d'égalité des chances et les défis à relever face aux bouleversements de la société, comme la Commission Parent l'avait fait au début des années 60 au Québec.



“Il faut redonner du pouvoir aux élèves sur leurs évaluations”

Entretien avec **Bernadette Groison**, professeure des écoles, ancienne secrétaire générale de la FSU, actuellement conseillère au CESE et, à ce titre, rapporteure du rapport et avis « Réussite à l'École, réussite de l'École » adopté en juin dernier.



La préconisation n°1 de l'avis du CESE porte sur la nécessaire organisation d'un débat démocratique sur les finalités de l'école. Pourquoi ?

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes déplacés sur le terrain et avons rencontré un grand nombre d'acteurs de la communauté éducative. Il en ressort un sentiment que leur parole n'est pas prise en compte, alors que les instances dédiées existent. Il y a un besoin fort de dire les choses sur leur vision du système éducatif, son fonctionnement, comment mieux travailler entre tous les acteurs. Ils demandent une clarification des missions de l'école face à l'empilement des réformes et des injonctions contradictoires de ces dernières années et face à un système éducatif qui ne correspond plus aux attentes de la société d'aujourd'hui. Alors que l'école reproduit et amplifie les inégalités sociales, une question centrale se pose sur ses finalités : souhaitons-nous continuer à former quelques élites ou garantir la réussite de tous les élèves ?

Peut-on parler de crise du débat démocratique ? Un autre rapport du CESE indique qu'un Français sur quatre a le sentiment de ne pas faire pleinement partie de la société.

Il y a bel et bien une crise démocratique liée au contexte d'instabilité politique actuelle mais alimentée aussi par une défiance des citoyens envers les institutions, sur le crédit accordé aux projets politiques. On constate que les liens se délitent depuis plusieurs années. Le rôle du CESE est de comprendre les raisons de ce délitement et d'établir des pistes de préconisations pour rétablir le lien de confiance. Il propose plusieurs possibilités de participation du public : les pétitions, qui doivent recueillir 150 000 signatures pour être examinées, l'intégration de participations de citoyens à des travaux du CESE ainsi que l'organisation de conventions citoyennes. Pour l'avis du CESE sur l'école, nous avons rencontré des personnels éducatifs, des élus, des élèves et des parents dans plusieurs régions, qui sont ensuite

venus au CESE pour proposer des pistes de préconisations.

Qu'apporterait de plus l'organisation d'une convention citoyenne sur l'école ?

C'est le gouvernement qui décide de mettre en place ou non, un tel processus. Si c'est le cas, c'est donc lui qui en décidera et qui formulera la question posée, et non le CESE. Une convention, qui repose sur l'élaboration de préconisations par des citoyens, permet d'alimenter le débat public et peut contribuer à ce que la société et les décideurs publics s'en saisissent. Cette forme peut cependant générer de la frustration : seulement environ 150 personnes y participent. Pour impliquer davantage de citoyens, il serait peut-être judicieux de la combiner à d'autres formes de consultation telles que des états généraux ou des comités de réflexion dans l'ensemble des territoires.

Le citoyen lambda, sur des questions complexes, peut-il vraiment avoir un avis éclairé ?

Tout à fait, l'intérêt du CESE est justement de permettre aux citoyens de s'acculturer et de s'approprier les sujets par des auditions d'experts, l'apport de travaux ressources, mais aussi grâce à une méthode de travail pour arriver à élaborer des préconisations et trouver des consensus. Les citoyens ne sont pas lancés comme ça dans l'hémicycle. Les deux conventions citoyennes faites sur le climat et la fin de vie ont montré le degré d'implication des citoyens et leur sérieux.

Quelles sont les garanties que les préconisations soient prises en compte par le gouvernement ?

À chaque convention citoyenne, le CESE insiste sur la redevabilité. Si on veut vraiment associer les citoyens, il faut que leurs préconisations soient prises au sérieux. L'État, sur ce point, doit être clair et faire preuve d'un engagement fort au risque, sinon, de décrédibiliser la représentation citoyenne. Selon la question posée, décidée par le gouvernement, il faut que ce dernier soit prêt à prendre des mesures qui ressortent clairement des travaux.



**QUELLE SERAIT LA PLACE
DONNÉE AUX PARENTS
D'ÉLÈVES ET AUX
FÉDÉRATIONS LES
REPRÉSENTANT ?**

Pour s'informer sur un sujet et se forger un jugement éclairé, les participants des conventions citoyennes auditionnent de nombreux experts, chercheurs universitaires, techniciens, juristes, acteurs de terrain... Par exemple, sur le climat, 130 experts ou parties prenantes ont été entendus, défendant des points de vue contradictoires. Dans le cas d'une convention citoyenne sur l'éducation, les parents d'élèves et les fédérations pourraient tout à fait être auditionnés, à une ou plusieurs reprises selon la volonté des citoyens impliqués.



Le b.a.-ba des conventions citoyennes

Qui les décide ?

Soit le Premier ministre, soit la présidence de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Ils décident du sujet général et formulent une question plus ciblée, comme pour le sujet sur le climat : « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? ».

Qui les pilote ?

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE). La V^e République détient trois chambres constitutionnelles : le Sénat, l'Assemblée nationale et le CESE, assemblée indépendante chargée de donner son avis sur des projets de loi ou tout problème économique, social ou environnemental. Le CESE réunit 175 membres, élus pour cinq ans, représentant 82 organisations de la société civile (entreprises, syndicats, associations, ONG...). Son rôle est de faire participer les citoyens à la vie démocratique. Dans le cadre d'une convention citoyenne, le CESE assure le suivi méthodologique du dispositif et veille aux principes de transparence et de neutralité, ce qui ne serait pas

forcément le cas si ces débats étaient organisés par le gouvernement lui-même.

Depuis quand les conventions citoyennes existent-elles ?

En 2021, la loi organique a consacré le CESE comme chambre de la participation citoyenne afin d'enrichir certains travaux remis au gouvernement et au Parlement. Le CESE peut ainsi organiser des conventions citoyennes, des consultations, des journées délibératives...

Qui participe ?

Entre 150 à 200 citoyens, devant représenter la diversité de la société civile. Six critères de recrutement sont retenus : le sexe, l'âge (6 tranches d'âge), les typologies urbaines, la région d'origine, le niveau de diplômes, la catégorie socio-professionnelle... Ils sont tirés au sort, ne sont pas du tout spécialistes du sujet, ne doivent présenter aucun conflit d'intérêt et être volontaire. Pour la convention citoyenne sur la fin de vie, la société Harris Interactive, institut d'études et de sondages, a

réalisé le tirage au sort à partir de numéros de téléphone générés de façon aléatoire (85% de portables et 15% de téléphones fixes). Les citoyens acceptant de participer à la convention sont indemnisés pour leur participation, et une prise en charge de leurs frais de transport, restauration, hébergement, garde d'enfants est prévue...

Quel est le rôle des citoyens tirés au sort ?

Ils assistent à plusieurs sessions de travail réparties sur quelques mois, par exemple 7 sessions sur 9 mois pour la convention citoyenne pour le climat ou 9 sessions de 3 jours pour celle sur la fin de vie. Lors de ces sessions, chaque participant s'informe sur ce sujet, participe à des débats, propose des solutions, en discute avec les autres pour établir un consensus et formuler des préconisations.



« La participation citoyenne peut conforter la démocratie représentative pour donner des points d'appui et de l'assise aux politiques publiques. »

Thierry Beaudet, président du CESE, discours de clôture de la convention citoyenne sur la fin de vie

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fcpé



D.R.

Intégrateur électricien Un métier tourné vers l'avenir

Aux compétences de base s'ajoutent des technologies innovantes et des préoccupations environnementales qui augmentent l'intérêt du métier.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« Le métier est hypervaste », assure Éric Blasco, intégrateur électricien à son compte depuis quinze ans, après avoir fait ses armes pendant neuf ans dans une entreprise nationale. Revue de détails.

Des compétences de base

L'intégrateur électricien pose, installe et intègre du matériel électrique. « Ça part de l'appareillage le plus simple, traditionnellement la prise de courant, l'interrupteur et la lampe jusqu'à l'accordement, le câblage et la pose, en passant par l'installation d'une armoire électrique ou encore du dépannage. »

Un travail d'équipe

Sur un chantier, l'intégrateur électricien travaille avec des plaquistes et des maçons. Interagir, dialoguer, coordonner... C'est aussi valable avec ses collègues. « Le premier raccorde l'armoire électrique, le deuxième tire le câble et le troisième pose l'appareillage. »

Des compétences augmentées

L'intégrateur électricien peut être amené

à poser du matériel plus technique qui nécessite des compétences en programmation, notamment dans la domotique. « La centralisation de commande de volets roulants est liée à l'informatique. » Gestion de bâtiments connectés, automatisation dans le milieu industriel, robotisation dans le milieu médical... « Les domaines d'intervention sont variés et riches. »

Des secteurs en pointe

L'intégrateur électricien est le professionnel qui va aussi intervenir sur les panneaux photovoltaïques et les bornes de recharge électrique pour les véhicules. « C'est un métier qui se développe car il faut décarboner la planète et améliorer l'environnement. Il est au cœur des économies d'énergie et de l'optimisation de la consommation. »

De nombreux diplômes

La filière est accessible à tous les niveaux de qualification. Un bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, un BUT de génie électrique et informatique industrielle ou encore un

+

3 QUESTIONS À SE POSER

- 1. Suis-je passionné par les nouvelles technologies et la transition écologique ?**

L'environnement, le numérique, le confort et le bien-être... Les missions de l'intégrateur électricien contribuent à la réalisation de projets durables et essentiels à la société.
- 2. Le contact humain et le travail en équipe m'intéressent-ils ?**

En tant qu'entrepreneur, l'intégrateur électricien est en contact direct avec ses clients. Sur le terrain, il travaille très souvent avec d'autres corps de métier.
- 3. Est-ce que j'aime le changement : chaque jour, un nouveau projet, un nouveau chantier ?**

Le secteur de l'intégration électrique, dynamique et moderne, est en constante évolution.

diplôme d'ingénieur généraliste avec une option génie électrique... « C'est le parcours que j'ai suivi. L'électricité me plaisait et l'entrepreneuriat aussi. C'est important d'avoir des bases techniques avant de se lancer dans le management. »

Des débouchés à foison

L'alternance est l'alternative pour finaliser une formation. Il existe aussi de multiples voies de spécialisation et des possibilités d'évolution rapide. « C'est un métier dans lequel chacun peut trouver son compte avec de nombreux débouchés », conclut Éric Blasco.

En savoir plus :

Internet

- Visitez le site de la Fédération des intégrateurs électriciens, onglet « Les métiers de l'électricité ».

En pratique

Audition

Grandir dans le bruit, quels sont les risques ?



Jouets musicaux, casques audio... Vivre dans un environnement bruyant peut entraîner des effets néfastes non seulement sur la santé auditive, mais sur d'autres aspects du développement.

Texte : ÉMILIE GILMER

Sujet mal connu par les parents, parfois minimisé, l'excès de bruit est pourtant lourd de conséquences sur la santé d'un enfant. Non seulement il peut impacter son bien-être et son développement – qualité du sommeil, retard de langage, perturbation des apprentissages, augmentation du stress, etc. – mais il peut abîmer durablement sa santé auditive. « À la naissance, nous possédons seulement 15000 cellules ciliées par oreille et l'audition diminue naturellement avec l'âge, sans exposition particulière au bruit, apprend-on auprès du Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB). Ce processus est toutefois accéléré lorsque nous sommes exposés à de forts niveaux sonores de manière répétée. Il se produit alors une destruction progressive des cellules ciliées. Une fois détruites, ces cellules ne se régénèrent pas ! » D'où la nécessité de préserver son capital auditif le plus longtemps possible, notamment durant l'enfance, où les oreilles sont d'autant plus fragiles. Or, aujourd'hui, les motifs d'inquiétude sont nombreux. Une enquête¹ menée

en 2023 par l'Ifop et l'Association nationale de l'audition (ex-JNA) révélait par exemple que 40% des moins de 10 ans écoutent chaque jour de la musique, via un casque ou des écouteurs. Alors même que plusieurs études le démontrent : l'utilisation du casque constitue une circonstance aggravante dans les problèmes auditifs des enfants.

Des gestes simples à adopter

Il existe pourtant des moyens d'agir, et ce dès le plus jeune âge. Le CidB livre ainsi dans un guide pratique un certain nombre de conseils aux parents, afin de préserver le capital auditif de leur enfant. Faire preuve, par exemple, de vigilance quant aux jouets sonores. « Écoutez le son qu'émet le jouet avant de l'acheter. Si vous êtes obligé d'élever la voix pour vous faire entendre, il ne faut pas en faire l'acquisition », suggèrent ainsi les experts. De même, il est recommandé de prévoir un casque anti-bruit pour son enfant si l'on assiste avec lui à un concert.

Pour les enfants au-delà de 3 ans, il est tout aussi essentiel de favoriser les moments de calme et de repos, notam-

UN CONSTAT ALARMANT

« Les oreilles de nos enfants sont en danger ! », c'est le cri d'alerte poussé par le professeur Jean-Luc Puel, président de l'Association nationale de l'audition suite à l'enquête Ifop-JNA 2023. Celle-ci révèle en effet qu'environ 1,3 million d'enfants de moins de 10 ans ont déjà consulté un médecin ORL pour des acouphènes (sifflements dans les oreilles) et que pour près de 660 000 enfants, une perte auditive moyenne à sévère a été diagnostiquée. Un chiffre probablement sous-estimé, car il ne prend en compte que les enfants ayant été diagnostiqués par un médecin ORL.

ment en limitant le volume et la durée d'écoute de la musique ou des jeux vidéo avec des écouteurs. » Pas plus d'une heure par jour à la moitié du volume », recommandent les professionnels du CidB. Il est par ailleurs conseillé d'interdire l'accès à tous les supports numériques avec écouteurs (MP3, tablette, téléphone) le soir, au moment de l'endormissement. Une autre recommandation est de favoriser un environnement calme au moment des devoirs afin d'aider son enfant à se concentrer, ce qui facilitera ses apprentissages.

(1) « Petites oreilles, grands risques » état des lieux de la santé auditive des enfants ». Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 1000 parents d'enfants de moins de 10 ans. Itv réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 25/01 au 01/02/2023.

Liens utiles

Guide

• « Grandir avec les sons. Offrir aux enfants un environnement sonore propice à leur développement » : téléchargez le guide pratique à l'usage des parents et des professionnels de la petite enfance, réalisé par le CidB.

En pratique



D.R.

Conformisme

Au collège, l'intégration sociale passe par l'apparence

Ils veulent se distinguer... mais se conforment à leurs pairs en s'habillant pareil. Avec le temps, ils vont finir par **trouver leur style** et oser l'affirmer.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Du jour au lendemain, votre enfant délaisse sa fantaisie vestimentaire au profit d'un jean large et d'un sweat sombre à capuche et vous avez du mal à le distinguer à la sortie du collège ? Bienvenue dans le monde de l'adolescence, semé de paradoxes. Alors qu'ils sont en recherche d'identité, les ados se confèrent à un conformisme vestimentaire qui vous laisse pantois. Ça passe notamment par des marques très précises d'accessoires et de vêtements, comme l'indique leur liste de cadeaux. Toute tentative de dissuasion semble peine perdue...

Pas simple pour les parents de voir leur enfant se fondre dans un moule parfois aux antipodes de leurs goûts d'avant. Ni de le voir changer radicalement de style, en changeant d'établissement. D'une région à l'autre, d'un collège à l'autre, les codes ne sont pas toujours les mêmes, mais ils peuvent s'accompagner d'une pression très forte, ce que les ados ressentent avec intensité. Il peut même y avoir plusieurs groupes avec des styles vestimentaires diffé-

rents, souvent en lien avec la musique que les collégiens écoutent ou du sport qu'ils pratiquent. Mais c'est toujours le même mécanisme qui se met en place avec le même enjeu : s'intégrer pour échapper à l'impopularité.

La solution friperie

Reste que vouloir des vêtements de marque ou de fast fashion sur des plateformes en ligne « pour ne pas être has been » peut se heurter, côté parents, à des questions financières, éthiques ou écologiques. Le dire, l'expliquer avec pédagogie, le répéter... Cela peut donner lieu à des négociations assez longues, voire des bouderies car les ados reviennent sans cesse tandis que les parents résistent... le temps qu'ils trouvent leur style et qu'ils se sentent assez fort pour l'affirmer.

En attendant, les solutions seconde main ou les friperies, très en vogue, peuvent mettre tout le monde d'accord. En plus, c'est très enthousiasmant pour eux d'acheter un pull de marque à un prix défiant toute concurrence...



AVIS D'EXPERT



AURÉLIA MARDON,
maîtresse de conférences
en sociologie-HDR
à l'université de Lille

« Les sociabilités adolescentes sont très conformistes : pour être intégré par ses pairs, il faut être comme les autres. À partir du collège, les jeunes établissent des critères de maturité qui passent par l'apparence : vêtements, coiffures... Le fait d'y adhérer favorise non seulement l'intégration, mais aussi la popularité.

Il y a donc un véritable enjeu et la pression est forte. Car si le collégien n'a pas compris qu'il y a certaines coupes de cheveux qui ne sont plus à la mode ou certaines marques de vêtements qu'il ne faut surtout plus porter, il peut vite devenir impopulaire.

Néanmoins, il faut distinguer la scène sociale - la cour de récréation - où les adolescents sont en représentation et adoptent un costume, de la scène intimiste - la maison ou la chambre - où ils sont libres d'exprimer leur singularité.

À cet âge-là, les ados sont aussi en recherche d'authenticité et en quête d'identité. Ils ont besoin de temps pour se construire. Leur personnalité va se forger à l'intersection du discours hors collège, notamment celui des parents, et des codes de la cour de récréation. »

En pratique



Lien utile

Livre

• *Idées reçues sur la puberté et l'adolescence, passage d'âge et normes sociales*, Aurélia Mardon, Le Cavalier bleu, 168 pages, 21 €. Parution le 30 janvier 2025.



Le difficile quotidien des mères célibataires

Une famille sur quatre est monoparentale en France et 82 % de ces parents isolés sont des mères. Pour beaucoup d'entre elles, la précarité est une réalité quotidienne. Les associations réclament une prise de conscience des pouvoirs publics.

Texte : ÉMILIE GILMER

Comment gérer les exigences de son travail, les difficultés inhérentes à la garde d'enfants, les pensions alimentaires impayées et garder la tête hors de l'eau ? La monoparentalité est un phénomène qui n'a cessé de croître ces dernières décennies, en particulier celui des mères solos qui représentent l'écrasante majorité de ces familles. « Elles sont plus d'1,5 million aujourd'hui en France, indique Johanna Luysen, journaliste spécialiste des questions féministes et sociales et autrice de *Mères solos, le combat invisible* (éd. Payot). Ce chiffre a quasiment doublé en 30 ans. Or, le fait d'être une femme à la tête d'une famille monoparentale est une donnée importante, car bien souvent les inégalités de genre se surajoutent aux difficultés rencontrées par ces familles. » On sait par exemple que ce sont les femmes, dans la grande majorité des cas, qui voient leur niveau de vie baisser après une séparation. Car, en effet, les inégalités préexistantes dans le couple – l'écart de salaires, notamment, lié aux carrières fragmentées des femmes – persistent, voire s'accroissent.

Des conditions de vie précaires et dégradées

Ainsi, nombre de familles monoparentales sont touchées de plein fouet par la précarité et vivent dans des conditions dégradées, alors même que les mères solos assurent, pour la plupart, la charge principale (voire exclusive) de leurs enfants. Selon l'Insee, 12% seulement des enfants de parents séparés vivent en garde alternée. « Ces femmes connaissent, par exemple, d'immenses difficultés en termes d'accès au logement parce qu'elles subissent des discriminations dans le parc privé et ne sont pas toujours prioritaires pour l'accès au logement social », note Johanna Luysen. Compte tenu de leurs contraintes (notamment l'accès difficile à un mode de garde pour les enfants), les mères solos sont par ailleurs plus facilement dirigées vers des temps partiels ou des emplois peu qualifiés et mal rémunérés, avec peu d'évolution de carrière. Cela renforce leur précarité et induit au quotidien de nombreuses privations (alimentaire, vestimentaire, énergétique, etc.) pour elles et leurs enfants. Toujours selon l'Insee, 41% des



950

EUROS PAR MOIS,
c'est le reste à vivre mensuel pour une mère avec enfant (s), contre 1410 € pour un père.

En pratique

enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivent au-dessous du seuil de pauvreté...

À quand un statut de parent isolé ?

Or, les associations le déplorent : face à tant d'obstacles et de difficultés, les réponses apportées par les pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur. « Certes, il existe des aides, notamment celles versées par la CAF, mais ce ne sont pas des aides spécifiques pour l'ensemble des problématiques, explique Johanna Luyssen. Les mères solos ont besoin d'une politique qui prenne en charge leurs difficultés de manière globale. » Dans une tribune⁽¹⁾ publiée dans le Monde le 21 novembre 2023, la Collective des mères isolées dit d'ailleurs avoir « remis au printemps entre les mains du gouvernement une proposition de loi qui demande en premier lieu la création d'un statut de parent isolé ». Celui-ci permettrait d'ouvrir des droits ajustés en matière de santé, d'éducation, de culture et de logement. La Collective des mères isolées demande, par exemple, que la situation des parents isolés soit systématiquement prise en compte de façon prioritaire dans les critères d'attribution des logements sociaux.

Réévaluer la pension alimentaire, une urgence

De même, les associations en appellent aux pouvoirs publics pour investir durablement dans une politique de la petite enfance en phase avec les besoins (l'offre d'accueil étant aujourd'hui largement sous-calibrée). Elles réclament par ailleurs l'instauration d'un droit opposable à la garde d'enfant, c'est-à-dire le droit de disposer d'un accueil de qualité pour son enfant. Une autre revendication prioritaire concerne la réévaluation de la Contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants (CEEE), communément appelée pension alimentaire, et dont le montant moyen est aujourd'hui de 190 euros par mois et par enfant... « On est très en dessous de ce que coûte réellement un enfant, s'insurge Johanna Luyssen. Car même si l'on retient l'estimation la plus basse, on se situe plutôt autour de 500 euros. » En cause selon les associations : le mode de calcul de cette pension. La Collective des mères isolées et d'autres associations le soulignaient également dans le Monde⁽²⁾ en novembre dernier : « La CEEE est essentiellement fixée sur la base des revenus et des charges du parent qui doit la verser, et non des besoins de l'enfant. » Une question d'autant plus épineuse que, selon la CAF, entre 30 et 40% des pensions alimentaires demeurent, encore à ce jour, totalement ou partiellement impayées.



ILS ONT DIT

“ Le fait d'être une femme à la tête d'une famille monoparentale est une donnée importante, car bien souvent les inégalités de genre se surajoutent aux difficultés rencontrées par ces familles.”

—
JOHANNA LUYSSSEN, journaliste et autrice

Un enjeu social immense

Autre injustice criante : en France, cette pension est pour l'heure déductible des impôts de celui qui la verse (le père dans 97% des cas) alors qu'elle est imposable sur le revenu du parent qui la perçoit. « Cela revient à considérer que cette pension versée pour l'éducation des enfants, et qui sert à payer les couches, les petits pots, les vêtements, etc., est comparable à un don fait à une association caritative, pointe Johanna Luyssen. Quant au parent qui la perçoit et qui est donc fiscalisé à ce titre, on semble considérer que c'est un revenu, qui participe à sa richesse. » Une situation ubuesque qui pourrait néanmoins évoluer : lors de l'examen du budget 2025, en octobre dernier, un amendement déposé par la gauche visant à corriger cette injustice avait été approuvé par les députés... Le signe, peut-être, d'une prise de conscience en train de s'amorcer. Reste qu'à cette heure rien n'est acté et que l'urgence d'un changement de regard sur les mères solos – et d'une prise en compte de leurs difficultés – demeure impérieuse. Rappelons-le, l'enjeu social est immense : aujourd'hui en France, 4 millions d'enfants vivent avec un seul de leurs parents.

(1) « La monoparentalité est une réalité qui n'est que rarement prise en compte par les politiques de la ville. »

(2) « Parents isolés : « Toutes les familles – et chaque parent en leur sein – doivent être égales en droits », tribune publiée le 17 novembre 2023 et cosignée, entre autres, par la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (Cnape), le Mouvement des mères isolées (MMI) et #NousToutes.



47%

DES MÈRES CÉLIBATAIRES ayant un emploi à temps partiel souhaiteraient travailler davantage, contre 25% des mères en couple

Décryptage

Comprendre les troubles dys

Invisibles et **souvent mal détectés**, les troubles du neurodéveloppement sont en constante augmentation. Zoom sur les troubles dys.

Illustration : DAVID LORY

Voici les professionnels de santé à consulter selon les troubles :

- ▶ Un médecin, le plus souvent un neuro-pédiatre
- ▶ Un orthophoniste
- ▶ Un orthoptiste
- ▶ Un psychologue clinicien ou neuropsychologue
- ▶ Un psychomotricien, ergothérapeute

Dysorthographe (difficultés à orthographier)

TDAH (Troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)

Les enfants **cumulent** parfois 2 ou 3 troubles du neuro-développement.

1 million d'enfants touchés soit 1 à 2 enfants par classe.

Dyslexie (difficultés à lire)

Dyscalculie (difficultés à comprendre et utiliser les nombres)

Dysphasie (difficultés à parler, comprendre)

Dyspraxie (difficultés à planifier et automatiser des gestes)

Dysgraphie (difficultés à dessiner, à écrire)

L'AVIS DE LA FCPE

Lecture périlleuse, écriture laborieuse, peur du changement, troubles du sommeil, anxiété, crispation du poignet, maux gastriques, motricité difficile, estime de soi, isolement... font partie des signaux qui peuvent alerter les parents quand ils sont fréquents. Huit fois sur dix, ce sont les parents qui détectent des difficultés au moment des devoirs. Alors que le gouvernement a présenté une nouvelle stratégie pour les troubles du neurodéveloppement, de nombreuses familles font toujours face **à un véritable parcours d'obstacles**. Les parents sont au cœur du réacteur,

et c'est à eux que revient la lourde tâche de faire réaliser un bilan pluridisciplinaire qui permettra de cerner la nature et l'ampleur des troubles. Or, les enquêtes montrent des difficultés persistantes : l'accès à l'information, l'obtention d'un diagnostic et un accompagnement adapté restent souvent hors de portée, notamment à cause **du manque de médecins scolaires**. Beaucoup de parents se découragent, s'épuisent, voire renoncent aux soins quand ils habitent dans des déserts médicaux.

Revoir [notre replay](#) avec la [FFDys](#) et téléchargez notre [flyer](#).



Inès, 12 ans
12kg sur le dos

La FCPE, ce sont des parents qui organisent nationalement des pesées des cartables pour la santé des élèves.

**Il y a mille raisons
de nous rejoindre.
Et chacune a
son importance.**



Adhérez !

**Parents
FCPE,
le pouvoir
d'agir**



Regards croisés

Enseignant : un métier qui ne fait plus rêver ?

Selon la Cour des comptes, 5 500 enseignants auraient manqué sur la période 2017-2021. **Un déficit d'attractivité** qui s'est encore aggravé. Quelles sont les raisons de ce désamour pour la profession ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



LAURENT FRAJERMAN
Sociologue

Laurent Frajerman est professeur agrégé d'histoire au lycée Lamartine à Paris et chercheur associé au CERLIS. Son terrain de recherche est celui des enseignants.

“ Le salaire est la première raison de ne pas choisir la voie de l'enseignement chez les étudiants. Avec des moyens, on peut attirer des vocations. ”

LAURENT FRAJERMAN

Depuis quand le recrutement d'enseignants est-il en crise ? Est-ce un phénomène nouveau ?

Laurent Frajerman : C'est cyclique. Déjà, dans les années 50, les écoles normales ne formaient qu'une partie des instituteurs, les autres étaient recrutés par la voie de l'auxiliaire. Par le passé, on a pallié ces crises de trois façons : en revalorisant les salaires, comme lorsque Lionel Jospin a créé le statut de professeur des écoles en 1989 ; en pré-recrutant, avec l'Institut de préparation aux enseignements de second degré (de 1957 à 1979) qui donnait un salaire aux étudiants contre un engagement à enseigner ; enfin en donnant une perspective de recrutement, comme lorsque François Hollande a annoncé la création de 60 000 postes en 2012. Ce qui est nouveau, c'est que les autorités remettent en cause un modèle qui garantissait un recrutement massif de diplômés acceptant de travailler sur tout le territoire : concours exigeant, emploi à vie, affectations non voulues en échange d'une garantie d'égalité de traitement des fonctionnaires. Depuis 2019, le contrôle par les syndicats des évolutions de carrière et des mutations a été supprimé. La fin des garanties statutaires est à l'agenda, ainsi que le recrutement massif de contractuels sous qualifiés. L'idée est qu'enseigner ne soit plus un choix de vie, mais un travail provisoire dont on négocie les conditions en fonction de ses atouts. Il en résulterait la formation de déserts professoraux dans les territoires peu attractifs.

Dominique Resch : Je suis enseignant depuis trente ans dans les quartiers nord de Marseille et j'ai toujours travaillé en lycée professionnel. Personne ne veut a priori aller dans ces quartiers les moins favorisés. Le recrutement y est de plus en plus difficile. On envoie au charbon les jeunes professeurs inexpérimentés, car ils n'ont pas les points nécessaires pour choisir l'établissement qui leur plait. En revanche, ceux qui viennent malgré tout sont très motivés et engagés sur des projets. En lycée professionnel, le turnover est faible et les équipes pédagogiques soudées. Le rapport avec des élèves en grande difficulté, s'il est bon, donne des moments fantastiques à vivre.

Le faible salaire des enseignants est-il la cause principale de cette désaffection pour le métier ?

L.F. : Oui. Selon un récent sondage Ipsos, le salaire est la première raison de ne pas choisir la voie de l'enseignement chez les étudiants, suivie par les conditions de travail. La difficulté du concours ou son caractère national ne sont guère cités. Avec des moyens, on peut attirer des vocations, y compris dans des zones difficiles. Ainsi, Jean-Michel Blanquer a réussi à stabiliser les effectifs en éducation prioritaire avec des primes conséquentes et des classes allégées. À partir de 2016, il y a une prise de conscience générale du problème salarial chez les enseignants. Quelle autre profession a perdu en moyenne 28% de son pouvoir d'achat en 36 ans¹ ? Cette situation s'est aggravée ces dernières années, même si le gouvernement a consenti de petits gestes en début de carrière. L'objectif est d'attirer les candidats, en espérant qu'ils resteront... On constate que ces expédients ne résolvent pas la crise.

D.R. : Oui, c'est vrai. Les salaires des professeurs ne sont pas mirobolants. Mais il faut aussi ajouter à cela les classes surchargées. Avec le regain de violence dans des quartiers difficiles, c'est ingérable. Au collège, il faut aussi faire face à l'hétérogénéité des élèves. Entre ceux qui sont en échec scolaire, et les élèves brillants, ça décourage.

Comment expliquer la dégradation de l'image du métier d'enseignant ?

L.F. : Autrefois, les professeurs étaient des demi-bourgeois et les instituteurs, les notables du village. La figure de l'enseignant était sacralisée. De nos jours, son image pâtit des demandes nouvelles de la société envers les professions en rapport avec le public. Or, il n'y a pas dans l'Éducation nationale une culture de la collaboration avec les parents, d'autant que certains ont un rapport consumériste à l'école. Et puis, le public sait qu'un enseignant risque d'être confronté à des élèves difficiles.

D.R. : Depuis le covid, les professeurs reçoivent à toute heure des messages de parents sur internet pas forcément à bon escient. Cela rajoute du travail. On accuse l'école de tous les maux, mais elle n'est que le reflet de la société ! Les professeurs ne sont pas responsables de la violence, de l'irrespect. Ce sont des boucs émissaires, car plus personne ne se sent responsable de quoi que ce soit.

Pourtant, les enseignants aiment leur métier. Que se passe-t-il au niveau de la transmission ?

L.F. : Cela reste un métier dans lequel beaucoup de gens s'épanouissent, avec la motivation de s'occuper de la jeunesse, de transmettre un savoir. L'endogamie reste d'ailleurs importante. Les enfants d'enseignants, qui le deviennent, n'idéalisent pas le métier et



DOMINIQUE RESCH

Professeur en lycée professionnel

Auteur d'une BD intitulée *Le plus beau métier du monde*, ce professeur d'histoire-géographie et de français a enseigné pendant trente ans dans les quartiers nord de Marseille.

souffrent moins de désillusions. Ce qui leur permet sans doute de tenir. Mais les enseignants ont globalement moins envie de parler de leur plaisir d'enseigner face à leur déclassement.

D.R. : La passion du métier peut s'effondrer rapidement, d'autant que les enseignants ne sont pas soutenus en haut lieu. C'est révoltant ! Le découragement des professeurs vient aussi de nos

hommes politiques ! Nicolas Sarkozy en est le roi quand il affirme que les enseignants ne travaillent que 24 heures par semaine et 6 mois par an ! Les jeunes professeurs entendent que c'est un travail tranquille qui n'exige aucun effort. Dans ce cas, pourquoi n'y a-t-il pas plus de vocations ? Quid des week-ends passés à corriger les copies ? Du travail le dimanche pour préparer les cours ?

Assiste-t-on à une perte de sens du métier d'enseignant ?

L.F. : La perte de sens est liée à une politique éducative que les enseignants considèrent comme mauvaise. Leur enthousiasme recule. Le système s'effondre de l'intérieur avec pour corolaire plus d'apathie, moins d'initiatives innovantes, et un recentrage du professeur sur sa classe. Car il ne faut pas négliger le rapport à l'élève. C'est ce qui fait durer dans ce métier.

D.R. : On se sent dépassés par ce qu'il se passe sur internet. C'est tellement facile d'aller sur YouTube et les réseaux sociaux. Qu'est-ce que l'enseignant fait au milieu de tout cela ? Apprendre, c'est fournir des efforts alors qu'il y a tellement de choses plus agréables ailleurs. Évidemment, nous sommes indispensables. Sinon, le monde s'écroulerait. Mais la concurrence est terrible.

(1) Bernard Schwengler, *Salaires des enseignants : La chute*, Paris, L'Harmattan, 2021.



La passion du métier peut s'effondrer rapidement, d'autant que les enseignants ne sont pas soutenus en haut lieu. C'est révoltant !”

DOMINIQUE RESCH



© Anne-Flore Hervé

À Drancy, la Maison des parents se dote d'une salle Snoezelen

Pour accueillir tous les enfants, y compris ceux porteurs de **troubles du développement**, une salle multisensorielle a été inaugurée à Drancy.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Tout est encore calme ce lundi 2 décembre dans les locaux de l'ancienne école maternelle, transformés en Maison des parents. « Les mamans ont du mal à se réveiller ce matin », commente Olgica, référente famille, tout en finalisant l'installation du parcours de motricité dans l'ancien réfectoire. C'est aussi dans cet espace que sont accueillis gratuitement parents et enfants, mais aussi futurs parents et grands-parents. Écoute spécifique, partage d'expérience autour de la parentalité, activités renforçant le lien parents-enfants... Depuis trois ans, près de 650 familles fréquentent le lieu. « Mais les parents d'enfants porteurs de troubles du développement ne s'autorisent pas à venir par crainte de surstimulations », constate la responsable du lieu, Fazia Bouayad. Alors, comment les sortir de leur isolement ? Depuis le 30 novembre, la réponse se trouve dans une salle de classe cloisonnée, vers laquelle se dirige la directrice. « On appelle cela un espace Snoezelen (lire l'encadré), indique-t-elle. Moi, je parle de salle multisensorielle. » La salle est plongée dans l'obscurité. Fazia retire ses chaussures et se met à brancher différents dispositifs. « Pour les enfants porteurs de

handicap comme des troubles du spectre autistique, c'est un lieu d'apaisement qui nécessite l'accompagnement d'une professionnelle. Une psychomotricienne nous rejoint au mois de janvier », précise-t-elle.

L'enfant, acteur de sa séance

La salle éclairée de lumières colorées et tamisées dévoile une colonne à bulles, un matelas à eau, un fauteuil lesté, un tapis lumineux... « C'est la psychomotricienne qui décidera quel dispositif allumer en fonction de l'enfant, ajoute-t-elle. Chaque mobilier offre des bienfaits sensoriels spécifiques, allant de la stimulation sensorielle à réduction de la pression en passant par l'amélioration de la concentration. » Une cabane et un igloo permettent également aux enfants de s'isoler, des jeux lumi-

neux stimulent leurs sens et sur le mur blanc, des images de papillons sont projetées.

En dehors des séances de thérapie par les sens, la salle est accessible à tout moment. « Une référente famille peut très bien y venir pour apaiser un enfant, en pleine crise de colère, accompagné de son parent, explique Fazia Bouayad, tout en insistant sur les bienfaits du concept. Il convient aussi aux enfants présentant des troubles du développement ou à besoins particuliers, sans être forcément porteurs de handicap neurodéveloppemental. » Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces salles se développent de plus en plus. « Idéalement, il en faudrait dans chaque école », conclut Fazia Bouayad.

UN OUTIL THÉRAPEUTIQUE QUI SE RÉPAND

Développé dans les années 1970 par deux Hollandais, un musicothérapeute et un ergothérapeute, le concept de Snoezelen est issu de la contraction des mots néerlandais "snuffelen" (renifler, sentir) et "doezelen" (sommoler, se détendre). D'abord développée dans le cadre du handicap mental, la pratique s'est élargie de la petite enfance jusqu'en gériatrie. Dans les écoles également, des espaces Snoezelen au service de l'inclusion scolaire se développent.

Cet été, on part tous en colo !

Séjours sportifs
Stages artistiques
Multiactivité
Clubs jeunes

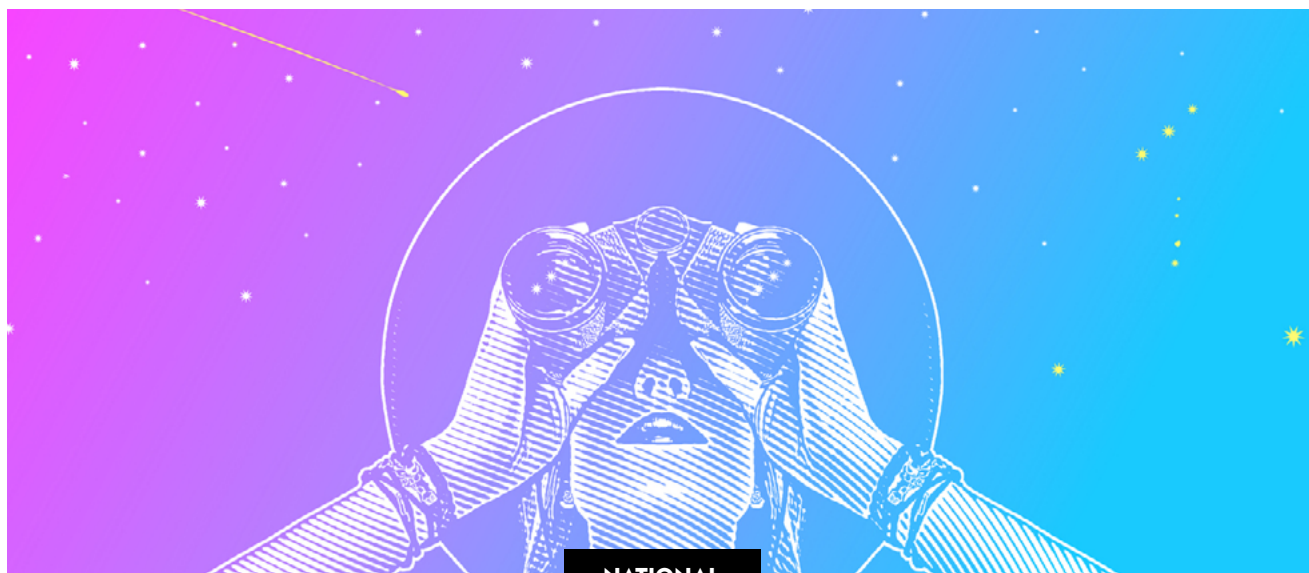
100%
Fun
Découverte
Rencontres
Activités

www.vacances-pour-tous.org



Nos actions

L'ensemble de l'offre de formation 2025 est disponible sur Parcoursup. Pour accompagner les parents, la FCPE organise jusqu'en juin **un cycle de webinaires dédiés**.



NATIONAL

Se sentir prêt pour l'ouverture de Parcoursup

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

« **O**n petit-déjeune Parcoursup, on déjeune Parcoursup, on dîne Parcoursup ». Régulièrement, le journal *Le Monde* publie des témoignages de familles, dans lesquelles un enfant scolarisé en terminale doit pour la première fois se confronter à la plateforme d'orientation. Et force est de constater que le stress est toujours au rendez-vous, car quel que soit le niveau scolaire de l'élève, rien n'assure qu'il décroche les études qu'il convoite. Si chaque année, la FCPE salue des améliorations concrètes pour les lycéens, grâce à un travail de collaboration étroite avec le ministère de l'Enseignement supérieur, des points importants inquiètent. Comme par exemple, l'essor de l'enseignement supérieur privé. En effet, l'augmentation du nombre de formations est principalement le fait des structures privées, sous ou hors contrat. Ainsi, leur nombre a presque doublé entre 2020 et 2024 (4 992 en 2020, contre 9 298 en 2023, soit + 86,3 %), alors que l'offre de l'enseignement public n'a, elle, crû que de 15,3 % au cours de la même période (11 998 en 2020, contre 13 829 en

2023). Un constat d'autant plus préoccupant que de nombreux parents peinent parfois à reconnaître les diplômes reconnus par l'État parmi les 24 000 offres en ligne (voir [notre infographie](#)).

Nouveauté : un mail d'alerte

Afin d'accompagner les parents des futurs bacheliers, la FCPE programme depuis quelques années un cycle de webinaires dédiés, animés par le spécialiste du sujet, Jérôme Teillard, chef de projet au ministère de l'Enseignement supérieur. Le premier, qui a eu lieu le 12 décembre, juste avant l'ouverture de Parcoursup le 18 décembre, a permis de dévoiler les nouveautés 2025. Parmi les plus intéressantes, l'envoi automatique d'un mail d'alerte à tous les lycéens, peu avant le 15 janvier, afin qu'ils activent leur compte.

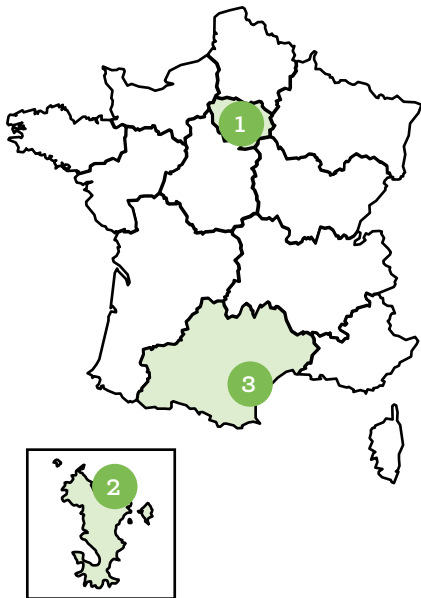
Côté statistiques, la plateforme met en ligne cette année les chiffres d'accès à chaque formation. Calculés à partir des données 2024, ils sont détaillés sous forme d'infographie : nombre de candidats ayant postulé ; ayant reçu une proposition d'ad-

mission ; ayant choisi d'intégrer cette formation. Dans le même ordre d'idées, un simulateur basé sur les deux spécialités suivies par le candidat (en voie générale), sa série (en voie technologique) ou sa spécialité (en voie pro), ainsi que sur sa moyenne générale de classe de terminale, générera, à partir des données des trois années précédentes, un diagnostic personnalisé. Ainsi, le candidat verra si la formation envoie « rarement », « occasionnellement », « régulièrement », « dans plus de 50 % des cas », « dans plus de 80 % des cas », des propositions d'admission aux lycéens avec un profil similaire au sien.

Pour atténuer l'angoisse de chacun, la FCPE a déjà programmé le 23 janvier 2025, de 18h30 à 20h30, un nouveau webinaire pour l'inscription et la formulation des vœux (du 15 janvier au 13 mars). N'hésitez pas à vous [inscrire](#).



EN SAVOIR PLUS :
Internet Revoir [le replay](#)
du jeudi 12 décembre 2024.



2 MAYOTTE

La FCPE solidaire des Mahorais après le passage du cyclone

Le cyclone Chido d'une rare intensité a dévasté l'île de Mayotte samedi 14 décembre.

Les maisons, l'habitat précaire, les structures routières, les services publics... Les dégâts sont considérables, les blessés nombreux et le bilan humain reste à être évalué. Présente dans ce territoire historiquement délaissé de la République, la FCPE a exprimé toute sa solidarité à ses militants, à toutes les victimes du cyclone et à tous les habitants de l'île.

Devant l'ampleur de la catastrophe, les membres du conseil d'administration de la FCPE nationale, réunis les 14 et 15 décembre, ont décidé à l'unanimité d'attribuer une aide financière exceptionnelle pour venir en aide aux familles touchées. La FCPE a fait don de 5 000 € au Secours populaire, qui a annoncé une collecte spécifique.



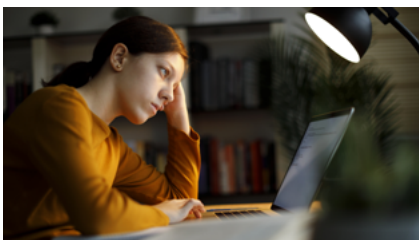
Dans ce chaos, la protection des enfants est l'une des priorités, en raison de leur grande vulnérabilité dans cette situation. Il est essentiel de mettre en place un accompagnement d'urgence puis de long terme, à la fois psychologique, social et éducatif. L'école doit être au cœur de cette reconstruction pour offrir aux enfants un cadre sécurisé et propice à leurs apprentissages et à leur éducation.

Enfin, la FCPE demande de nouveau à l'État de se mobiliser durablement et structurellement pour construire un bâti scolaire capable de faire face aux enjeux démographiques, aux enjeux climatiques, scolaires et sanitaires de ce territoire.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet Lire le communiqué.](#)

1 PARIS

La réponse au mal-être scolaire ne peut être la répression policière



La FCPE Paris a condamné fermement les conditions de l'intervention des forces de l'ordre, survenue le 3 décembre 2024 aux abords des lycées Victor Hugo et Charlemagne. Après le suicide d'un de leurs camarades à Victor Hugo, les lycéennes et lycéens souhaitaient exprimer leur tristesse et dénoncer la pression scolaire, qui s'accroît. Face à leurs revendications, la réponse de l'État a été marquée par une violence disproportionnée, comme en témoignent les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et les nombreux récits d'élèves et de parents. Dix jeunes, dont des mineurs de 16 ans, ont été interpellés et placés en garde à vue. La FCPE Paris dénonce le manque criant de personnel formé pour recueillir la parole des élèves. La police ne pourra jamais remplacer, au sein des établissements scolaires, les infirmier-es scolaires, psychologues de l'Éducation nationale, assistant-es sociaux-les ou encore les associations spécialisées.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet fcpe75.org](#)

L'État doit se mobiliser durablement

La FCPE a également appelé ses adhérents à participer aux actions de solidarité à destination des victimes du cyclone Chido auprès d'associations reconnues pour œuvrer sur le champ de l'aide humanitaire ou à faire un don au Secours populaire.



22

PARENTS avaient déjà été convoqués en juin dernier au tribunal de police pour des infractions similaires.

3 AUDE

Des amendes pour les absences des élèves !

Après Toulouse avec des amendes aux parents qui arrivaient en retard à l'école cet été, c'est désormais Narbonne qui sanctionne les parents pour l'absentéisme de leurs enfants. Convoqués devant le tribunal de police de Narbonne, 27 parents ont été condamnés mi-décembre à payer des contraventions pouvant atteindre jusqu'à 750 euros. Pour Isabelle Pinatel, présidente de la FCPE de l'Aude, cette décision est scandaleuse : « Certes, l'école est obligatoire mais la solution de faire payer les familles est contreproductive car ni pédagogique, ni éducative. Les familles concernées sont des familles en grande précarité, très éloignées de l'école dont les enfants sont parfois en souffrance et qui n'ont pas les ressources pour demander de l'aide, ni faire appel aux structures de soins adaptées. »

Portrait



Ginette Kolinka, 99 ans, rescapée du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, est le dernier témoin vivant français de la Shoah. Elle sillonne les collèges et lycées pour raconter.

“Accordez-vous, tolérez-vous !”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

Elle aura 100 ans en février prochain mais son agenda continue de se remplir inlassablement, au gré des demandes innombrables qu'elle reçoit. Celles des collèges et des lycées, partout en France, qui souhaitent qu'elle intervienne auprès de leurs élèves. Alors, Ginette Kolinka se rend sur place et raconte son histoire. Celle d'une jeune femme juive de 19 ans, arrêtée par la Gestapo le 13 mars 1944, suite à une dénonciation, avec son père, son frère de 12 ans et son neveu de 14 ans. Elle est déportée à bord du convoi n°71 parti de Drancy le 13 avril 1944 en direction du camp d'Auschwitz-Birkenau, le même convoi que Simone Veil. Le père de Ginette et les deux garçons sont gazés dès leur arrivée. Elle est sélectionnée pour le travail et rejoint le camp des femmes. Après Birkenau, elle est emmenée à Bergen-Belsen

pour travailler dans une usine. Lorsque les camps sont libérés en 45, elle est rapatriée en France, très affaiblie, et retrouve sa mère et quatre de ses cinq sœurs, qui ont survécu à la guerre.

« La haine, c'est un pied dans Auschwitz »

Il y a donc ce récit, brut et poignant. Mais au-delà de l'histoire qu'elle leur livre, Ginette Kolinka interpelle chacun des jeunes qui se tient face à elle. « Je leur dis : tous ceux qui ont moins de 15 ans, levez-vous. Toute la classe, ou presque, se lève. Je leur dis : si vous aviez été juifs à mon époque, vous seriez morts car les nazis les exécutaient. Là, c'est le silence total. »

Le silence face à une réalité barbare. Et puis Ginette Kolinka reprend la parole pour poser des mots clairs sur l'origine du mal. « Je veux leur dire que tout ce qui s'est passé d'affreux pendant ces cinq années a été causé par la haine. Je veux qu'ils sachent que c'est la haine qui a conduit Hitler à faire tout ce qu'il a fait ; tuer des bébés, tuer des femmes enceintes, tuer des vieillards. On n'est pas obligés de tous s'aimer, mais il faut accepter que la personne qui vit à côté de nous, dans notre immeuble, soit d'une autre culture, d'un autre pays, d'une autre couleur de peau. Accordez-vous, tolérez-vous ! C'est ce que j'essaie de dire à ceux qui m'écoutent. La haine ne mène à rien. La haine, c'est un pied dans Auschwitz. »

Faire que ça ne s'oublie pas

Le dialogue s'amorce ensuite, car les questions sont souvent nombreuses. Un temps d'échange que Ginette Kolinka affectionne. « Quand je tombe dans un collège ou un lycée où il y a beaucoup de questions, c'est agréable parce que l'on sent que les élèves sont intéressés. » Quant à savoir ce qu'il en restera... : « Je n'en sais rien. Moi, je vis le présent », dit-elle. Alors, quand il n'y aura plus de survivant pour témoigner, « ça sera aux professeurs de faire que ça ne s'oublie pas. »

En attendant, Ginette continue de raconter. Dans les livres aussi ; les poignants *Retour à Birkenau*¹ paru en 2019 et *Une vie heureuse*² en 2023. Un titre qui interpelle le lecteur, à dessein. Elle répond dans un sourire : « Comment pourrais-je ne pas être heureuse quand je me réveille le matin et que je suis en vie ? Je dis aux gens : soyez raisonnable, si vous demandez la lune vous ne l'aurez jamais. Visez des choses simples et possibles et vous serez comme moi, vous serez heureux. »

(1) Éd. Grasset, coécrit avec Marion Ruggieri.

”

Assurance scolaire

De la maternelle aux études supérieures

Qui accompagne ses élèves de A à Z ?



LA MAE EST TOUJOURS
À VOS CÔTÉS POUR
ASSURER VOTRE MISSION
AVEC SÉRÉNITÉ!

AVEC L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE, VOS ÉLÈVES SONT PROTÉGÉS PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

Les enfants sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent causer (**responsabilité civile**), mais aussi pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes ou s'ils se blessent seuls (**garantie individuelle accident**). En cas d'accident, c'est aussi une sécurité pour les enseignants dont la responsabilité peut parfois être engagée si des élèves ne sont pas bien assurés.

Adhésion sur mae.fr

Recommandée par la



GRANDIR
AVEC ASSURANCE



Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00

AP PI ENS 07/24 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Adobe stock.

Agir pour la prévention à l'école avec la MAE

Numéro 1 de l'assurance scolaire et acteur de référence au service de l'éducation, la MAE propose gratuitement des outils pédagogiques et des actions de prévention dans les classes, et contribue ainsi à mieux protéger les élèves. Une expertise unique, reconnue et agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

- ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS
- SENSIBILISATION AUX ÉCRANS
- VIOLENCE ENTRE PAIRS
- SÉCURITÉ SUR LES CHEMINS DE L'ÉCOLE
- ÉDUCATION À LA SANTÉ

Retrouvez nos contenus
prévention ENSEIGNANTS sur

mae.fr



L'expertise de la MAE au service de la prévention

AP PREV 07-24 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*